

Santé mentale et psychiatrie : la stratégie en région Paca.

Marseille, le 19 février 2020.

L'organisation d'un parcours de santé de qualité et sans rupture pour les personnes souffrant de troubles psychiques ou à risque de handicap psychique constitue un enjeu majeur de santé publique.

Une feuille de route de santé mentale a été publiée en juin 2018 par la ministre des solidarités et de la santé avec trois axes :

- promouvoir le bien être ;
- garantir un parcours de soins de qualité ;
- améliorer l'inclusion sociale.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'agence régionale de santé a développé des outils d'animation et des actions territoriales spécifiques afin de garantir l'accessibilité à des soins de qualité à toute la population :

➤ **Des projets régionaux structurants pour renforcer les droits des usagers et déployer les bonnes pratiques**

- **Faciliter le développement des bonnes pratiques et interventions précoces** : déploiement d'une e-plateforme d'appui aux bonnes pratiques et accompagnement d'une plateforme de médiateurs pairs ressources en santé mentale.
- **Assurer un parcours sans rupture** : création d'un centre régional de référence sur la réhabilitation et le rétablissement.
- **Gérer les situations de crise** : diminution des soins sous contraintes.
- **Améliorer les droits des usagers** : développement d'une plateforme de défense des droits des usagers en santé mentale et en addiction.
- **Lutter contre la stigmatisation et les violences** : ouverture d'une unité locale d'intervention de crise et d'évaluation et d'un lieu de répit aux personnes en situation de crise « psychotique » et ne pouvant rentrer chez elle.

➤ **Des projets territoriaux pour améliorer la prise en charge dans les territoires**

La politique nationale de santé mentale repose sur la mise en œuvre, au niveau des territoires, de projets territoriaux de santé mentale (PTSM) élaborés par l'ensemble des acteurs du secteur.

Les PTSM ont pour premier objectif de réorganiser la santé mentale et la psychiatrie à l'échelle d'un territoire (souvent au niveau départemental), afin de réduire les inégalités d'accès aux soins et favoriser une coordination des prises en charge de proximité.

Depuis 2018, l'ARS Paca a réuni autour de ces projets plus de 500 acteurs du territoire.

Les 6 PTSM de Paca, comportant chacun plus d'une quinzaine d'actions entreront en vigueur fin 2020.

➤ **Des conseils locaux de santé mentale (CLSM) pour assurer une coordination en proximité**

Un Conseil local en santé mentale est un lieu où se retrouvent les acteurs concernés par la question de la santé mentale. Il élabore un diagnostic permettant de repérer les points de rupture des parcours de soin des personnes atteintes de troubles en santé mentale.

17 CLSM sont aujourd'hui en place en région Paca

Journée régionale

Santé mentale et
psychiatrie 7.02.2020

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route nationale « santé mentale et psychiatrie », une journée régionale santé mentale et psychiatrie s'est tenue à Marseille le 7 février dernier en présence du Professeur Frank Bellivier, délégué ministériel chargé de la santé mentale et de la psychiatrie auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé.